

Diagnostics

Lequel choisir ?

Objectif - DPE

- Dresser le **bilan énergétique**

Contenu

- Bilan des déperditions thermiques
- **Étiquette énergétique**
- Recommandation sommaire de travaux

Objectif - PPT

- **Planifier les travaux** pour préserver le bâtiment

Contenu

- DPE ou audit
- **Échéancier des travaux**

Objectif - Audit

- **Identifier les travaux les plus pertinents**

Contenu

- Étude détaillée de la **performance énergétique**
- **Recommandations personnalisées de travaux**

Objectif - DTG

- **Réaliser un diagnostic complet** de la copropriété

Contenu

- Revue technique et administratif
- **Diagnostic architectural et énergétique**
- **Plans de financement**

Date d'entrée en vigueur des obligations réglementaires :

Nombre de lots	DPE Collectif	PTT*
Moins de 50	2026	2025
Entre 51 et 200	2025	2024
Plus de 200	2024	2023

* L'obligation sur les PPT ne concerne pas les copropriétés âgées de moins de 15 ans, ni celles ayant déjà réalisé un DTG n'indiquant aucun besoin de travaux sur les 10 prochaines années.

Votre besoin ?

Répondre aux exigences réglementaires ?

Copropriété - de 15 ans

DPE collectif

Copropriété + de 15 ans

PPT
Plan Pluriannuel de travaux

Projet de rénovation ?

Cible énergétique

Audit énergétique

Approche global

DTG
Diagnostic Technique Global